

Politique Environnementale



Objectifs

La politique environnementale d'Ascendi incarne l'engagement de surveiller et de contrôler en permanence les impacts qui résultent de nos activités, ainsi que la contribution à l'amélioration de l'environnement, de la protection de la biodiversité et de la qualité de vie des communautés environnantes.

Lignes directrices

Ascendi's Environmental Policy is underpinned by the proactive approach adopted by L'attitude proactive de l'organisation dans tout ce que nous faisons et le développement durable sont la base de la politique environnementale d'Ascendi.

Nous travaillons ainsi afin de :

- Garantir le respect de l'engagement de protection de l'environnement et de préservation de la biodiversité, en intégrant cela dans tous les processus de décision ;
- Surveiller et évaluer l'environnement autour de nos infrastructures ;
- Gérer les risques environnementaux, notamment la prévention de la pollution, aussi bien dans des situations normales que celles d'urgence (accident et/ou catastrophe), ainsi que gérer les risques physiques résultant des altérations climatiques ;
- Promouvoir la définition périodique d'objectifs environnementaux et des plans d'action respectifs ;
- Fournir nos services conformément aux obligations légales et contractuelles, mais aussi à d'autres auxquelles nous nous engageons volontairement ;
- Promouvoir l'amélioration continue du système de gestion et de la performance environnementale, en encourageant la recherche et l'innovation et en élargissant toutes nos lignes directrices/exigences à la chaîne de valeur ;
- Connaître les parties concernées afin de prendre en considération leurs préoccupations et les thématiques les plus matérielles dans notre activité ;
- Former et sensibiliser en permanence les employés aux aspects et impacts environnementaux inhérents à leurs fonctions ;
- Mettre en œuvre des mesures pour réduire les impacts environnementaux négatifs les plus importants ;
- Effectuer un rapport périodiquement et avec une transparence totale et par-dessus tout en utilisant un langage accessible à toutes les parties concernées.

La réalisation de cette stratégie repose sur la mise en œuvre du système de gestion de l'environnement, basé sur la norme NP EN ISO 14001.

L'application des procédures et orientations respectives est une responsabilité collective de l'organisation et individuelle de chaque collaborateur.